



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 novembre 2025 A 20 HEURES 30

Communication n° 2025 11 17-02- Présentation du rapport d'activités
du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du
Charbonnières (SAGYRC) – Année 2024

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/11/2025
En exercice :	33	
Présents :	24	Affichage de la convocation : 10/11/2025
Pouvoirs :	8	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 20/11/2025
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Christian NEUVILLE, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Christian NEUVILLE Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM M Yohann DUMAS donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Roland BADOIL donne pouvoir à Mme Ghislaine FROMM Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON		

Mme Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale impose à chaque commune de prendre connaissance d'un rapport retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale et de communiquer le contenu dudit rapport.

Le rapport du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) est présenté en séance.

Les missions du SAGYRC sont :

- D'assurer l'entretien régulier des rivières, pour lutter contre les inondations
- D'assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations de restauration hydraulique et environnementale

PRÉCISE que ce rapport est mis à la disposition du public.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
21.11.2025
et de la publication en mairie le
21.11.2025
La secrétaire
Béatrice DUMORTIER



Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN